

Bouygues Energies & Services installe une deuxième centrale photovoltaïque flottante en France (Nouvelle Aquitaine)

14 septembre 2020 par Rédaction BouyguesDD

Ancienne carrière de 7 hectares non exploitée depuis 2014, le lac artificiel de Saint-Maurice-la-Clouère (86) dans la Vienne, vient tout fraîchement d'être recouvert de 8000 panneaux solaires. Construite par Bouygues Energies & Services pour le compte de la société Sergies, entreprise du Groupe Soregies, spécialiste des énergies renouvelables dans la Vienne et en Nouvelle Aquitaine, la centrale d'une puissance de 2,87 MWc permettra de produire l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 700 foyers (hors chauffage). La centrale a été mise en service ce 1^{er} septembre 2020 après sept mois d'installation.

Les avantages du photovoltaïque flottant



Le photovoltaïque flottant présente deux principaux avantages :

- **De bonnes conditions pour capter l'énergie solaire.** L'évaporation de l'eau en été permet de refroidir naturellement les panneaux. Or un panneau qui reste frais a un meilleur rendement.
- **L'utilisation d'étendues d'eau non utilisées.** Les centrales flottantes permettent d'utiliser des étendues d'eau non utilisées sans occuper de sols et n'empêche donc pas d'autres usages, agricoles par exemple.

Du sol à l'eau, une installation à adapter

Le plan d'eau doit être suffisamment calme et stable. Les panneaux solaires qui ne doivent pas bouger



sont installés sur des flotteurs et regroupés en îlots. Les flotteurs et ancrages ont été conçus pour supporter des vagues de 1 mètre avec des variations de 4 mètres du niveau d'eau. Ils peuvent aussi supporter des vents allant jusqu'à 250 km/h.

Afin d'éviter au maximum la détérioration des panneaux, leur orientation a été étudiée pour que le rendement solaire soit optimum tout en évitant une prise excessive au vent dominant du nord.

Un travail à la chaîne a été mis en place pour passer du sol à l'eau. Une vingtaine de personnes ont été réparties entre le montage, l'assemblage et la mise à l'eau. Les panneaux solaires ont ensuite été acheminés par bateau jusqu'au point d'ancrage, puis raccordés sur l'eau à ceux déjà installés.

Il s'agit de la seconde centrale photovoltaïque flottante bâtie par Bouygues Energies & Services en France après [O'mega1 à Piolenc \(84\) dans le Vaucluse](#).